

Création d'une Société Anonyme¹

FORMULAIRE M0

Le Centre des Formalités des Entreprises de la CCI d'AJACCIO
accessible en ligne sur CFEnet
Vous pouvez désormais déclarer en toute simplicité vos formalités
sur la plate-forme Internet
www.cfenet.cci.fr



POUR LA PERSONNE MORALE

- Deux expéditions des statuts s'ils sont établis par acte notarié
- Deux statuts originaux établis sous seings privés enregistrés aux impôts (signés et paraphés par tous les associés)
- Deux certificats du dépositaire des fonds auxquels doit être jointe la liste des souscripteurs : leurs coordonnées et le montant des souscriptions
- Deux actes de nomination des personnes membres des organes de gestion, d'administration, de direction, de surveillance, de contrôle et commissaires aux comptes
- Deux rapports du commissaire aux apports sur l'évaluation des apports en nature et l'octroi d'avantages en nature
- Un exemplaire du Journal d'Annonces Légales ou copie du texte de l'annonce avec accusé de réception
- Justification de l'inscription des commissaires aux comptes sur la liste des commissaires aux comptes + lettres d'acceptation de fonctions
- Deux États des actes et engagements accomplis ou à accomplir pour le compte de la société en formation jusqu'à son immatriculation au RCS

SI L'ACTIVITE EST REGLEMENTEE :

- Copie de l'autorisation provisoire ou définitive, du diplôme ou du titre attaché aux conditions d'exercice.

MERCI DE NOUS INDIQUER

- LE REGIME FISCAL

ATTENTION

Il existe un certain nombre de dispositifs publics d'aides à la création d'entreprise pensez à vous renseigner auprès d'un de nos conseillers juridique.

Création d'une Société Anonyme

POUR LE PRESIDENT, LES MEMBRES DE L'ORGANE DE GESTION OU DE DIRECTION, LES DIRIGEANTS

PERSONNES PHYSIQUES

- Extrait d'acte de naissance ou Déclaration de filiation + photocopie carte nationale d'identité en cours de validité
- Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale

Pour les personnes de nationalité étrangère résidant en France

- Carte de commerçant étranger (selon la nationalité)
- Titre de séjour s'il y a lieu

PERSONNES MORALES

- Extrait K'bis de moins de 3 mois (plus pièces personnelles citées ci-dessus si le représentant permanent n'est pas le représentant légal et 2 exemplaires de sa lettre de nomination)

POUR LE LOCAL

- Titre de jouissance du siège social et/ou de l'établissement principal** (copie du titre de propriété, contrat de domiciliation, bail commercial, lettre de mise à disposition + copie taxe foncière...)

POUR LE FONDS

En cas d'achat, licitation, partage

- Expédition notariée ou original de l'acte correspondant
- Journal d'Annonces Légales (entier)

En cas de prise en location-gérance

- Expédition notariée ou original du contrat de location-gérance
- Journal d'Annonces Légales (entier)

COUT DE LA FORMALITE (uniquement par chèques)

◆ À l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :

- Création** : 83.96 €
- Location gérance & Autres origines** : 232.46 €
- 8,68 € et 2,20 €

